



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	1/36

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

Sigle du titre professionnel : CDTBGC

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 230p - Coordination de chantiers tous corps d'Etat-

Code(s) ROME : F1201

Formacode : 22293, 22054, 22354

Date de l'arrêté : 20/05/2020

Date de parution au JO de l'arrêté : 30/05/2020

Date d'effet de l'arrêté : 21/10/2020

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	3/36

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	4/36

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CDTBGC

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Élaborer les documents de préparation, de planification, d'organisation, d'ordonnancement, de pilotage et de coordination d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Clore un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles d'un chantier de bâtiment et de génie civil à l'aide des outils numériques.</p> <p>Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p>	16 h 00 min	<p>A partir de consignes et d'un dossier technique, le candidat réalise une production écrite portant sur la réalisation de l'étude de la préparation et du suivi d'un projet de construction « de bâtiment et de génie civil ».</p> <p>La production écrite est réalisée en tout ou en partie avec l'outil informatique.</p> <p>La mise en situation professionnelle comporte 04 phases organisées sur quatre demi-journées :</p> <p><u>Phase 01 - Préparation de chantier – partie A : durée 04 h 00 min</u> Analyse du dossier, choix techniques et méthodologie d'exécution</p> <p><u>Phase 02 - Préparation de chantier – partie B : durée 04 h 00 min</u> Préparation du suivi d'exécution, planification OPC et achats</p> <p><u>Phase 03 - Gestion de chantier : durée 04 h 00 min</u> Préparation et suivi de la gestion du chantier</p> <p><u>Phase 04 - Suivi et livraison de chantier : durée 04 h 00 min</u> Suivi de chantier TCE, réunions, livraison SAV</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation.</p> <p>Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Élaborer les documents de préparation, de planification, d'organisation, d'ordonnancement, de pilotage et de coordination d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p>	00 h 40 min	<p>L'entretien technique comporte deux parties :</p> <p><u>Première partie : durée 00 h 30 min</u> Le candidat répond aux questions du jury et soutient, défend ses solutions élaborées durant la mise en situation professionnelle. Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue des phases 01, 02, 03 et 04 de la mise en situation professionnelle. Le jury interroge le candidat sur les productions rédigées afin d'obtenir des compléments d'information qui lui permettent de finaliser l'évaluation des compétences hormis celles de la deuxième partie de l'entretien.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	5/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	<p>Clore un chantier de bâtiment et de génie civil. Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil. Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles d'un chantier de bâtiment et de génie civil à l'aide des outils numériques. Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil. Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p>		<p><u>Deuxième partie : durée 00 h 10 min</u> Le candidat répond aux questions du jury Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue des phases 01, 02, 03 et 04 de la mise en situation professionnelle. Le jury dispose d'un guide d'entretien pour l'évaluation des critères relationnels associés aux compétences. Le jury interroge le candidat afin d'obtenir des compléments d'information qui lui permettent de finaliser l'évaluation des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil - Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil - Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Manager l'encadrement de chantier et les équipes de production d'un chantier de bâtiment et de génie civil.	00 h 25 min	<p><u>En amont de la session d'examen, le candidat réalise en trois exemplaires, un dossier écrit qui sert de support à l'animation du ¼ heure sécurité, traitant d'un thème de prévention et de sécurité de son choix.</u> <u>Le questionnement comporte deux parties :</u> <u>Première partie : durée 00 h 15 min</u> Avec comme support la production qu'il a réalisé en amont de la session d'examen, le candidat joue le rôle d'un conducteur de travaux qui anime une réunion « ¼ heure de sécurité » sur chantier. Le jury joue le rôle du personnel et de l'encadrement de chantier. Le jury n'intervient pas sauf s'il est sollicité par le candidat. <u>Deuxième partie : durée 00 h 10 min</u> À partir la production du candidat et de l'animation précédente, le jury mène un entretien avec le candidat. Le jury dispose d'un guide pour mener ce questionnement.</p>
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		17 h 25 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	6/36

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat tient à disposition du responsable de session l'attestation de compétences « AIPR – Encadrant » en cours de validité.

Le candidat doit amener sa calculatrice non connectable et sa règle d'échelle (kutch).

Le candidat peut amener un fond documentaire professionnel (temps unitaires, fiches techniques, etc.), constitué durant la formation et/ou son activité professionnelle sous format papier (Un classeur format A4 maximum).

Le candidat réalise la mise en situation professionnelle avant l'entretien technique.

Les productions peuvent être réalisées avec l'outil informatique et imprimées pour être transmises au jury. En fonction de l'épreuve, certains supports pourront être renseignés de façon manuscrite par le candidat.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle.

Le candidat tient à disposition du jury l'attestation de compétences « AIPR – Encadrant » en cours de validité.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session d'examen, le candidat réalise en trois exemplaires un dossier écrit comprenant 5 à 15 pages. Ce dossier sert de support à l'animation du « ¼ d'heure sécurité » traitant d'un thème de prévention et de sécurité au libre choix du candidat :

- Deux exemplaires de cette production sont remis au responsable de la session d'examen avant le démarrage de l'épreuve, ils sont ajoutés au dossier du candidat.
- Le candidat garde un exemplaire comme support pour son animation.

Pour la première partie de cette modalité, le candidat s'adresse au jury qui joue le rôle de personnel d'encadrement ou de personnel des équipes de production d'un chantier de bâtiment et de génie civil.

Chaque membre de jury dispose d'un exemplaire du dossier support du candidat dont il a pris connaissance avant l'épreuve.

Le jury observe la présentation et l'argumentation du candidat sans intervenir sauf si le candidat les sollicite dans le cadre de son animation.

Pendant les 00 h 10 min de la deuxième partie de cette modalité, le jury mène un entretien avec le candidat durant lequel il échange sur la production écrite et la restitution du candidat. Pour mener cet entretien, le jury dispose d'un guide présent dans son dossier technique d'évaluation.

Le jury évalue le candidat hors de toute présence à l'issue l'épreuve.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat doit amener sa calculatrice non connectable et sa règle d'échelle (kutch).

Le candidat devra être détenteur de l'attestation de compétence "AIPR - Encadrant" en cours de validité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	7/36

Le candidat peut amener un fond documentaire professionnel (temps unitaires, fiches techniques, etc.), constitué durant la formation et/ou son activité professionnelle sous format papier (Un classeur format A4 maximum).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	8/36

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil					
Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil.	L'ensemble des documents du dossier travaux est réuni pour analyse Toutes les informations du dossier nécessaires à la mise en œuvre des travaux sont repérées (contraintes) Le choix du mode constructif de l'ouvrage respecte le dossier marché (contexte technique et économique)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil.	Toutes les contraintes du site sont identifiées Les solutions ou dispositions respectent le cadre réglementaire Le choix du mode opératoire est cohérent et tient compte des contraintes du projet Les solutions ou dispositions ont été prises dans les intérêts de l'entreprise (techniques et économiques) La sécurité sur le chantier et la qualité de la mise en œuvre suivant les règles professionnelles sont garanties dans les modes opératoires. La production écrite des cycles est exploitable et les représentations respectent les normes graphiques Les effectifs et les matériels sont optimisés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.	Les documents de consultations élaborés décrivent le cadre de chaque prestation demandée Les tableaux de résultats sont lisibles et permettent l'analyse technico-financière Les choix retenus sont en cohérence avec le projet Les résultats de la négociation obtenus respectent les contraintes financières et techniques du dossier.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	9/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles d'un chantier de bâtiment et de génie civil à l'aide des outils numériques.	La structure des lignes budgétaires de gestion du chantier reflète les choix organisationnels, techniques et financiers de la contre étude. Les budgets travaux sont établis en prenant en compte l'ensemble des informations financières disponibles (indices, offres fournisseurs et sous-traitants, choix techniques). Les écarts entre l'étude de prix et les budgets travaux sont repérés. Le calcul des marges prévisionnelles est juste. Les budgets définitifs sont ventilés en fonction du planning travaux. Les tableaux de bord sont clairs, lisibles, pertinents et faciles d'utilisation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Élaborer les documents de préparation, de planification, d'organisation, d'ordonnancement, de pilotage et de coordination d'un chantier de bâtiment et de génie civil.	La liste des documents produits est exhaustive Les documents sont exploitables Les documents utilisés sont conformes aux cahiers des charges du projet. Le planning de remises de documents respecte le planning général et le calendrier du client.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil					
Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.	L'ordonnancement et l'enclenchement des tâches des différents intervenants sont logiques et optimisés. Les démarches et les solutions d'organisation retenues sont définies et en cohérence avec le projet. Le planning OPC et l'organisation prennent en compte le cadre contractuel (contrôles, essais, livraisons).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manager l'encadrement de chantier et les équipes de production d'un chantier de bâtiment et de génie civil.	Les actions mises en œuvre permettent d'atteindre les objectifs fixés (qualité, sécurité, délais, règlements) La communication est instaurée entre les acteurs (réunions d'informations, de sécurité, accueil arrivants) La communication auprès de l'ensemble des acteurs de l'équipe chantier est adaptée Les besoins du personnel sont appréhendés et résolus. Les actions de délégations sont mises en place.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	10/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil.	Les objectifs de la réunion sont précis, listés et préparés L'ensemble des points a été traité et résolu dans le temps imparti de la réunion La rédaction du compte rendu est compréhensible, de restitution fidèle et exploitable	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil.	Le classement des dossiers du chantier et leur mise à jour sont structurés par thèmes. Les plannings main d'œuvre et matériel sont réactualisés et optimisés. La démarche de mise à prix du devis est respectée, tous les postes sont quantifiés et chiffré. Les données du bilan de gestion sont exactes et permettent l'analyse des écarts. Les mesures correctives pour remédier aux écarts sont pertinentes et permettent d'atteindre les objectifs. Les données du compte rendu d'activités englobent les mesures correctives, elles sont étayées et pertinentes. Les documents de facturations sont correctement rédigés, les calculs sont exacts et les termes du marché sont respectés. La démarche d'actualisation des coûts de revient est respectée, les ratios sont exacts et exploitables.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil.	Les points de contrôles et essais contractuels sont repérés dans le dossier projet Les points de contrôles et essais contractuels sont définis Les points de contrôles et essais contractuels sont planifiés Le plan d'assurance qualité est suivi et actualisé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	11/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Clore un chantier de bâtiment et de génie civil.	<p>Les OPR et le repliement de chantier sont planifiés et contrôlés en vue de la réception des travaux.</p> <p>Les travaux nécessaires à la mise en œuvre de la levée des réserves de réception sont organisés.</p> <p>Le décompte définitif est établi et tient compte de toutes les évolutions des travaux prévus et dus.</p> <p>Les dossiers d'archives contiennent toutes les pièces nécessaires pour le suivi SAV</p> <p>Le DOE est constitué.</p> <p>La GPA est organisée.</p> <p>Le solde du marché est finalisé.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation.	<p>La réglementation AIPR est respectée.</p> <p>Les actions à entreprendre sont décrites</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	12/36

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Utiliser les outils numériques	Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil. Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil. Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation. Clore un chantier de bâtiment et de génie civil. Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Élaborer les documents de préparation, de planification, d'organisation, d'ordonnancement, de pilotage et de coordination d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles d'un chantier de bâtiment et de génie civil à l'aide des outils numériques. Manager l'encadrement de chantier et les équipes de production d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences	Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil. Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil. Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation. Clore un chantier de bâtiment et de génie civil. Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Élaborer les documents de préparation, de planification, d'organisation, d'ordonnancement, de pilotage et de coordination d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles d'un chantier de bâtiment et de génie civil à l'aide des outils numériques. Manager l'encadrement de chantier et les équipes de production d'un chantier de bâtiment et de génie civil.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	13/36

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	<p>Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p>
Mettre en œuvre des procédures	<p>Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation.</p> <p>Clore un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Élaborer les documents de préparation, de planification, d'organisation, d'ordonnancement, de pilotage et de coordination d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles d'un chantier de bâtiment et de génie civil à l'aide des outils numériques.</p> <p>Manager l'encadrement de chantier et les équipes de production d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p>
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service	<p>Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation.</p> <p>Clore un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Élaborer les documents de préparation, de planification, d'organisation, d'ordonnancement, de pilotage et de coordination d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles d'un chantier de bâtiment et de génie civil à l'aide des outils numériques.</p> <p>Manager l'encadrement de chantier et les équipes de production d'un chantier de bâtiment et de</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	14/36

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	génie civil.
	Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
	Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.
	Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil.

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CDTBGC

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 25 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

- Mise en situation professionnelle : la présence du jury n'est pas requise pendant les différentes phases. Le jury réalise la correction des productions avant de mener l'entretien technique.
- Entretien technique : en présence du jury.
- Questionnement à partir de production(s) : en présence du jury.
- Entretien final : en présence du jury. Il vérifie le niveau de maîtrise par le candidat des compétences professionnelles requises pour l'exercice des activités types auxquelles conduit le titre visé. Le jury prend connaissance du dossier professionnel avant de mener l'entretien final.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

- Le centre organisateur désignera un surveillant pour la mise en situation professionnelle afin de prévenir les fraudes. La salle où est organisée la mise en situation professionnelle doit fermer à clef. Les candidats laissent le dossier support du projet (Dossier Technique d'Évaluation Candidat), dans la salle après chaque phase de la mise en situation professionnelle. Tous les dossiers et annexes remis au candidat sont restitués à la fin de la mise en situation professionnelle. Ils sont détruits par le responsable de la session à la fin de la session de validation.
- Le centre organisateur vérifiera que les ordinateurs mis à disposition des candidats ne sont pas connectés à l'Internet. L'utilisation de téléphones et/ou tablettes et ordinateurs personnels n'est pas autorisée pendant les épreuves.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	15/36



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	17/36

CCP

Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Élaborer les documents de préparation, de planification, d'organisation, d'ordonnancement, de pilotage et de coordination d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles d'un chantier de bâtiment et de génie civil à l'aide des outils numériques.</p> <p>Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil.</p>	08 h 00 min	<p>À partir de consignes et d'un dossier technique, le candidat réalise une production écrite portant sur la réalisation de l'étude de la préparation d'un projet de construction « de bâtiment et de génie civil ».</p> <p>La production écrite est réalisée en tout ou en partie avec l'outil informatique.</p> <p><u>La mise en situation professionnelle comporte 02 phases organisées et réparties sur deux demi-journées.</u></p> <p><u>Phase 01 : durée 04 h 00 min</u> À partir du dossier d'une opération de construction de bâtiment et de génie civil, le candidat rédige une réponse exposant les différents choix techniques, financiers, réglementaires et organisationnels retenus pour répondre à une consultation d'entreprise.</p> <p><u>Phase 02 : durée 04 h 00 min</u> À partir d'études de cas, le candidat devra établir les documents nécessaires à la préparation, la planification et l'organisation d'un chantier de construction.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	19/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Élaborer les documents de préparation, de planification, d'organisation, d'ordonnancement, de pilotage et de coordination d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles d'un chantier de bâtiment et de génie civil à l'aide des outils numériques.</p> <p>Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil.</p>	00 h 25 min	<p><u>L'entretien technique comporte deux parties :</u></p> <p><u>Première partie : durée 00 h 20 min</u> Le candidat répond aux questions du jury et soutient, défend ses solutions élaborées durant la mise en situation professionnelle. Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue des phases 01 et 02 de la mise en situation professionnelle. Le jury interroge le candidat sur les productions rédigées afin d'obtenir des compléments d'information qui lui permettent de finaliser l'évaluation des compétences hormis celle de la deuxième partie de l'entretien.</p> <p><u>Deuxième partie : durée 00 h 05 min</u> Le candidat répond aux questions du jury Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue des phases 01 et 02 de la mise en situation professionnelle. Le jury dispose d'un guide d'entretien pour l'évaluation des critères relationnels associés à la compétence. Le jury interroge le candidat afin d'obtenir des compléments d'information qui lui permettent de finaliser l'évaluation de la compétence suivante :</p> <p>- Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et génie civil.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		08 h 25 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	20/36

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat réalise la mise en situation professionnelle avant l'entretien technique.

Le candidat doit amener sa calculatrice non connectable et sa règle d'échelle (kutch).

Le candidat peut amener un fond documentaire professionnel (temps unitaires, fiches techniques, etc.), constitué durant la formation et/ou son activité professionnelle sous format papier (Un classeur format A4 maximum).

Les productions peuvent être réalisées avec l'outil informatique et imprimées pour être transmises au jury. En fonction de l'épreuve, certains supports pourront être renseignés de façon manuscrite par le candidat.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	21/36

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 25 min

Protocole d'intervention du jury :

- Mise en situation professionnelle : la présence du jury n'est pas requise pendant les différentes phases. Le jury réalise la correction des productions avant de mener l'entretien technique.
- Entretien technique : le jury est présent.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

- Le centre organisateur désigne un surveillant pour la mise en situation professionnelle afin de prévenir les fraudes. La salle où est organisée la mise en situation professionnelle doit fermer à clef. Les candidats laissent le dossier support du projet (Dossier Technique d'Évaluation Candidat), dans la salle après chaque phase de la mise en situation professionnelle. Tous les dossiers et annexes remis au candidat sont restitués à la fin de la mise en situation professionnelle. Ils sont détruits par le responsable de la session à la fin de la session de validation.
- Le centre organisateur vérifiera que les ordinateurs mis à disposition des candidats ne sont pas connectés à l'Internet. L'utilisation de téléphones et/ou tablettes et ordinateurs personnels n'est pas autorisée pendant les épreuves.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	22/36

CCP

Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Clore un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p> <p>Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p>	08 h 00 min	<p>À partir de consignes et d'un dossier technique, le candidat réalise une production écrite portant sur la réalisation de l'étude du suivi d'un projet de construction « de bâtiment et de génie civil ».</p> <p>La production écrite est réalisée en tout ou en partie avec l'outil informatique.</p> <p><u>La mise en situation professionnelle comporte 02 phases organisées et réparties sur deux demi-journées.</u></p> <p><u>Phase 01 : durée 04 h 00 min</u> À partir du dossier d'une opération de construction de bâtiment et de génie civil, le candidat rédige une réponse sur les choix portant sur les prévisions de main d'œuvre, matériaux, matériels, l'organisation de l'ordonnancement, pilotage et coordination, les procédures d'exécution, le chiffrage des travaux supplémentaires, les situations de travaux, le décompte définitif, l'organisation de la réception de travaux et de la garantie de parfait achèvement</p> <p><u>Phase 02 : durée 04 h 00 min</u> À partir d'études de cas, le candidat devra établir les documents nécessaires à la gestion administrative, financière et technique d'un chantier de construction.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	23/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation. Clore un chantier de bâtiment et de génie civil. Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil. Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil.</p>	00 h 25 min	<p><u>L'entretien technique comporte deux parties :</u></p> <p><u>Première partie : durée 00 h 20 min</u></p> <p>- Le candidat répond aux questions du jury et soutient, défend ses solutions élaborées durant la mise en situation professionnelle. Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue des phases 01 et 02 de la mise en situation professionnelle. Le jury interroge le candidat sur les productions rédigées afin d'obtenir des compléments d'information qui lui permettent de finaliser l'évaluation des compétences hormis celles de la deuxième partie de l'entretien.</p> <p><u>Deuxième partie : durée 00 h 10 min</u></p> <p>- Le candidat répond aux questions du jury Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue des phases 01 et 02 de la mise en situation professionnelle. Le jury dispose d'un guide d'entretien pour l'évaluation des critères relationnels associés aux compétences. Le jury interroge le candidat afin d'obtenir des compléments d'information qui lui permettent de finaliser l'évaluation des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil - Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	24/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Manager l'encadrement de chantier et les équipes de production d'un chantier de bâtiment et de génie civil.	00 h 25 min	<p><u>En amont de la session d'examen, le candidat réalise en trois exemplaires un dossier écrit qui sert de support à l'animation du ¼ heure sécurité traitant d'un thème de prévention et de sécurité de son choix.</u></p> <p><u>Le questionnement comporte deux parties :</u></p> <p>-</p> <p><u>Première partie : durée 00 h 15 min</u></p> <p>Avec comme support la production qu'il a réalisée en amont de la session d'examen, le candidat joue le rôle d'un conducteur de travaux qui anime une réunion « ¼ heure de sécurité » sur chantier.</p> <p>Le jury joue le rôle du personnel et de l'encadrement de chantier.</p> <p>Le jury n'intervient pas sauf s'il est sollicité par le candidat.</p> <p><u>Deuxième partie : durée 00 h 10 min</u></p> <p>A partir la production du candidat et de l'animation précédente le jury mène un entretien avec le candidat.</p> <p>Le jury dispose d'un guide pour mener ce questionnement.</p>
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		08 h 50 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat réalise la mise en situation professionnelle avant l'entretien technique.

Le candidat doit amener sa calculatrice non connectable et sa règle d'échelle (kutch).

Le candidat tient à disposition du responsable de session l'attestation de compétences « AIPR – Encadrant » en cours de validité.

Le candidat peut amener un fond documentaire professionnel (temps unitaires, fiches techniques, etc.), constitué durant la formation et/ou son activité professionnelle sous format papier (Un classeur format A4 maximum).

Les productions peuvent être réalisées avec l'outil informatique et imprimées pour être transmises au jury. En fonction de l'épreuve, certains supports pourront être renseignés de façon manuscrite par le candidat.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	25/36

Le candidat répond au questionnement du jury et tient à sa disposition l'attestation de compétences « AIPR – Encadrant » en cours de validité.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session d'examen, le candidat réalise en trois exemplaires un dossier écrit comprenant 5 à 15 pages. Ce dossier sert de support à l'animation du « quart d'heure sécurité » traitant d'un thème de prévention et de sécurité au libre choix du candidat :

- Deux exemplaires de cette production sont remis au responsable de la session d'examen avant le démarrage de l'épreuve, ils sont ajoutés au dossier du candidat.
- Le candidat garde un exemplaire comme support pour son animation.

Pour la première partie de cette modalité, le candidat s'adresse au jury qui joue le rôle de personnel d'encadrement ou de personnel des équipes de production d'un chantier de bâtiment et de génie civil.

Chaque membre de jury dispose d'un exemplaire du dossier support du candidat dont il a pris connaissance avant l'épreuve.

Le jury observe la présentation et l'argumentation du candidat sans intervenir sauf si le candidat les sollicite dans le cadre de son animation.

Pendant les 00 h 10 min de la deuxième partie de cette modalité, le jury mène un entretien avec le candidat durant lequel il échange sur la production écrite et la restitution du candidat. Pour mener cet entretien, le jury dispose d'un guide présent dans son dossier technique d'évaluation.

Le jury évalue le candidat hors de toute présence à l'issue l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	26/36

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

Protocole d'intervention du jury :

- Mise en situation professionnelle : la présence du jury n'est pas requise pendant les différentes phases. Le jury réalise la correction des productions avant de mener l'entretien technique.
- Entretien technique : le jury est présent.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

- Le centre organisateur désigne un surveillant pour la mise en situation professionnelle afin de prévenir les fraudes. La salle où est organisée la mise en situation professionnelle doit fermer à clef. Les candidats laissent le dossier support du projet (Dossier Technique d'Évaluation Candidat), dans la salle après chaque phase de la mise en situation professionnelle. Tous les dossiers et annexes remis au candidat sont restitués à la fin de la mise en situation professionnelle. Ils sont détruits par le responsable de la session à la fin de la session de validation.
- Le centre organisateur vérifiera que les ordinateurs mis à disposition des candidats ne sont pas connectés à l'Internet. L'utilisation de téléphones et/ou tablettes et ordinateurs personnels n'est pas autorisée pendant les épreuves.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	27/36

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Salle de cours comprenant autant de postes de travail que de candidats. Prévoir une chaise et une table pour le surveillant.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Les postes de travail seront suffisamment dégagés pour en permettre la confidentialité des productions et la surveillance pendant le déroulement de l'épreuve.
Entretien technique	Un local fermé équipé de tables, chaises pour recevoir le jury et un candidat, ainsi que d'un poste informatique et d'un tableau blanc ou paperboard avec marqueurs.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Questionnement à partir de productions	Un local fermé équipé de tables, chaises pour recevoir le jury et un candidat, ainsi que d'un poste informatique et d'un tableau blanc ou paperboard avec marqueurs.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Utiliser le même local que pour l'entretien technique.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Un local fermé équipé de tables, chaises pour recevoir le jury et un candidat, ainsi que d'un poste informatique et d'un tableau blanc ou paperboard avec marqueurs.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	29/36

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Une table 80/120 et une table 60/120 (bureau en L), ou toute autre configuration pour une surface de travail de minimum 1,5 m ² 1 chaise	1	La table devra être suffisamment grande pour accueillir le poste informatique et y déplier des plans de format A1.
Outils / Outillages	1	Tableau blanc ou paperboard avec marqueurs	1	Situé dans les salles d'entretiens. Le nombre est fonction de l'organisation de la session.
Équipements	1	Un poste informatique équipé d'un logiciel de traitement de texte, d'un tableur, d'un logiciel d'étude de prix, d'un logiciel de gestion de chantier, d'un logiciel de planification et d'un logiciel de DAO (2D). Le poste informatique est équipé d'un écran de 19 pouces minimum. L'ordinateur sera déconnecté de l'Internet.	1	Situé sur la table du candidat
	1	Une imprimante A3 et A4 couleur partagée.	15	Située dans la salle où se déroule la mise en situation professionnelle, soit à proximité immédiate de celle-ci et connectée en réseau avec les postes informatiques des candidats

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	30/36

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil Arrêté du 26/01/2017		Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil Arrêté du 20/05/2020	
CCP	Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil	CCP	Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil
CCP	Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil	CCP	Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	31/36

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTBGC	RE	TP-01337	02	30/05/2020	28/11/2019	33/36

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

